

PRESTIMOINE PRIVILÈGE PER

UNE GESTION D'EXCEPTION
ACCESSIBLE SIMPLEMENT



www.prestimoine.fr

En partenariat avec Groupama Gan Vie & Lazard Frères Gestion



PRESTIMOINE

Prestimoine s'est rapidement affirmé comme un cabinet indépendant de gestion de patrimoine, dédié à fournir des solutions sur mesure aux chefs d'entreprise, aux professions libérales (TNS) et aux acteurs du droit, notamment les avocats et les notaires.

Inspiré par une vision globale de la gestion patrimoniale, Prestimoine a créé le concept de « Stratégie Patrimoniale 360° », permettant à ses clients de bénéficier d'un service haut de gamme et d'une approche complète, adaptée à chaque besoin spécifique. Ce concept innovant et global a rapidement contribué au succès du cabinet.

PRESTIMOINE EN QUELQUES CHIFFRES

+ 2 000 clients

nous font confiance pour
la gestion de leur patrimoine.

+ 40 collaborateurs

passionnés et engagés à vos côtés.

Notre mission

Nos experts en gestion patrimoniale vous accompagnent à chaque étape de votre vie, en vous proposant les solutions les plus adaptées à vos projets et à vos ambitions.

Grâce à notre expertise dans les domaines social, fiscal et patrimonial, nous vous offrons des conseils sur mesure et des stratégies optimales pour la gestion de votre patrimoine tout au long de votre vie.

Notre valeur ajoutée

La maîtrise complète des métiers liés à votre patrimoine est notre priorité. Les solutions préconisées par **Prestimoine** ne se limitent pas à la simple proposition d'un contrat, mais s'inscrivent dans une stratégie globale, planifiée dans le temps et suivie par un interlocuteur unique, vous permettant ainsi un gain de temps considérable.

Que ce soit pour la gestion, l'optimisation ou la transmission de vos actifs, nous vous garantissons un accompagnement personnalisé et une continuité de suivi tout au long de votre vie.

Lazard Frères Gestion est la société de gestion d'actifs du Groupe Lazard en France qui gère plus de 43 milliards d'euros pour le compte d'investisseurs institutionnels et privés. Une société de gestion à taille humaine qui privilégie la relation de proximité avec ses clients :

Une équipe de gestion expérimentée et stable :

- Spécialisée sur les fonds dédiés diversifiés.
- Une combinaison des expertises de **Lazard Frères Gestion**.
- Un track record éprouvé dans différentes phases de marchés.

Des portefeuilles dédiés :

- Une gestion fondamentale qui s'appuie sur notre savoir-faire en allocation d'actifs ainsi que sur nos expertises en Actions et Taux et sélection de fonds externes.
- Des marges de manœuvres importantes et sources de performances multiples.
- Une gestion réellement flexible pour toujours adapter le portefeuille à notre vision de l'économie et des marchés.

GGVIE

Unique filiale d'Assurances de Personnes du Groupe Groupama, avec 5,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024, **Groupama Gan Vie -GGVie-** conçoit, souscrit et gère des contrats d'assurance vie et santé (épargne, retraite, prévoyance et santé) commercialisés par cinq réseaux de distribution.

Notre équipe dédiée



MICHAEL SOUSSAN
Fondateur Prestimoine
P : +33 (0)6 66 18 82 33
M : msoussan@prestimoine.fr



MAXIME LE GRAND
Relation Partenaires
25, rue de Courcelles
75008 Paris
P : +33 (0)6 49 56 57 75
M : maxime.le.grand@lazard.com
www.lazardfreresgestion.fr

PÔLE RELATION CLIENT

T : 01 87 66 74 96
P : +33 (0)7 45 89 76 54
M : service.client@prestimoine.fr
www.prestimoine.fr

3, avenue Bertie Albrecht, 75008 PARIS
ORIAS 25003552

Prestimoine Privilège Plan Épargne Retraite : pourquoi souscrire?



Face à la baisse des pensions de retraite à moyen terme, chacun doit prendre au plus tôt des dispositions financières.

Aujourd'hui, avec une stabilisation professionnelle plus tardive et l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour une pension à taux plein, l'âge de départ à la retraite se trouve retardé.

Pour compenser une perte de revenus à la retraite, mieux vaut se constituer un capital au plus tôt. Le montant des pensions reste incertain et la baisse inévitable. La souscription d'un contrat de retraite supplémentaire constitue une solution incontournable pour compenser le manque à gagner.

Avec le **Prestimoine Privilège PER**, vous compensez la diminution de vos revenus à la retraite tout en profitant dès à présent d'avantages fiscaux.

ESTIMATION DU TAUX DE REMPLACEMENT MOYEN PAR STATUT (pourcentage du dernier salaire touché à la retraite)	
Génération née en 1970	Taux de remplacement*
Artisans – commerçants / Agriculteurs / Professions libérales	Entre 30 % et 50 % selon les cas
Salariés cadres	53 %
Salariés non-cadres	72 %

Estimation indicative basée sur les données du Conseil d'Orientation des Retraites (COR).

*Le taux de remplacement représente l'écart entre la pension de retraite et le revenu en fin de carrière.

Optimisez votre retraite pour réaliser vos futurs projets

> Épargnez à votre rythme

- Vous adaptez votre stratégie d'épargne année par année avec des cotisations régulières, des cotisations libres ou les deux.
- Vous réalisez des transferts d'autres contrats retraite ou d'autres Plan d'Épargne Retraite vers **Prestimoine Privilège PER**.

> Profitez d'un complément de revenu à la retraite

Vous pouvez opter pour le versement :

- d'un capital retraite ⁽¹⁾.
- d'une rente viagère.

> Disposez de votre épargne dans certaines circonstances

Vous pouvez disposer de votre Épargne en cas d'accident de la vie ⁽²⁾ ou pour l'achat de votre résidence principale ⁽³⁾.

(1) La sortie en capital n'est pas possible pour les sommes issues de versements obligatoires.

(2) Décès, invalidité, surendettement, expiration des droits à l'assurance chômage, cessation d'activité non salariée.

(3) Uniquement pour les sommes issues des versements volontaires ou de l'épargne salariale.

Notre solution vous permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse lors de vos versements^(*)

En tant que salarié ou professionnel libéral (TNS), vous pouvez bénéficier chaque année - sauf option contraire de votre part - d'une déduction fiscale de vos versements sur le Plan d'Épargne Retraite.

Comme le patrimoine que vous nous confiez est unique, les solutions d'investissement ont été rigoureusement sélectionnées par **Lazard Frères Gestion** et **Groupama Gan Vie**.

Elles sont disponibles à travers trois modes de gestion proposés dans le contrat **Prestimoine Privilège PER** :

- la gestion à horizon,
- la gestion sous mandat,
- la gestion libre.

() Pour connaître la fiscalité des versements et des prestations, reportez-vous à notre annexe fiscale.*

LA GESTION À HORIZON

Avec la Gestion à Horizon, vous bénéficiez de l'expertise de **Lazard Frères Gestion** au travers d'une sélection d'unités de compte adaptée à votre date prévisionnelle de départ à la retraite.

Plus votre horizon de départ à la retraite est éloigné, plus votre épargne est investie sur des supports dynamiques. À l'approche de l'âge de départ à la retraite, votre épargne est désensibilisée et investie sur des unités de compte moins risquées.

3 PROFILS DE GESTION À HORIZON ADAPTÉS À VOTRE PROFIL DE RISQUE.

PRUDENT Horizon Retraite

Si votre objectif est de limiter les risques pour votre épargne, en acceptant de ce fait une performance limitée.



ÉQUILIBRE Horizon Retraite

Si votre objectif est une performance régulière couplée à une prise de risque intermédiaire.



DYNAMIQUE Horizon Retraite

Si votre objectif est une appréciation du capital couplée à une prise de risque élevée.



*(**) Maximum de supports présentant un risque à la date de départ à la retraite envisagée.*



LA GESTION LIBRE

Choisissez la gestion libre :

Ce mode de gestion vous est proposé si vous préférez choisir vous-même vos supports d'investissement ainsi que leur répartition sur votre contrat. Vous disposez ainsi d'un accès à plus de 300 supports d'investissement, couvrant

différentes classes d'actifs : fonds en euros, supports durables, produits structurés, ETF (Exchange Traded Funds) et unités de compte non cotées. Vous pouvez modifier à tout moment la répartition de votre épargne en réalisant un arbitrage selon vos besoins et vos objectifs.

Vous avez accès à une gamme de fonds Prestimoine :

- Une gestion réellement active qui exploite pleinement ses marges de manœuvre, alignée avec notre scénario macroéconomique.
- La combinaison de notre savoir-faire en allocation d'actifs et de nos expertises reconnues en actions et taux.

SYNTHÈSE DES PROFILS DE GESTION PROPOSÉS

PORTEFEUILLE PRUDENT	PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ	PORTEFEUILLE DYNAMIQUE
PRESTIMOINE MODÉRÉ	PRESTIMOINE ÉQUILIBRÉ	PRESTIMOINE DYNAMIQUE
SFDR Art.8 SRI 3/7 Label ISR	SFDR Art.8 SRI 3/7 Label ISR	SFDR Art.8 SRI 3/7
• Marges de manœuvre :	• Marges de manœuvre :	• Marges de manœuvre :
Risque Actions :	Risque Actions :	Risque Actions :
0 – 40 %	20 – 80 %	20 – 100 %
Risque de taux :	Risque de taux :	Risque de taux :
-5 – +10	-5 – +10	-10 – +10
Risque de change :	Risque de change :	Risque de change :
0 – 50 %	0 – 70 %	0 – 100 %

 Les profils signalés par ce pictogramme intègrent des supports financiers labellisés « Investissement Socialement Responsable », reflétant notre engagement en faveur d'une épargne durable.



L'option désensibilisation vous permet de sécuriser vos encours en Gestion Libre ou en Gestion sous mandat. Votre épargne est progressivement investie sur des supports sécuritaires à l'approche de votre retraite.



Bénéficiez d'une protection pour vous et vos proches

Au sein de votre Plan d'Épargne Retraite, vous pouvez souscrire des garanties complémentaires :

- **La Garantie plancher** protège vos bénéficiaires en cas de décès en leur assurant, au minimum, le versement d'un capital égale à vos versements nets investis, et ce même en cas de baisse de la valeur des supports financiers.
- **La Garantie de Table de mortalité** vous assure la liquidation de votre contrat en rente avec la table de mortalité en vigueur à l'adhésion.



Profitez de votre épargne lors du départ en retraite

SORTIE EN CAPITAL (fractionné ou total sans contraintes) **OU EN RENTE***.



Total

Vous pouvez percevoir un capital en une seule fois. Pratique pour un achat immobilier, par exemple.

CAPITAL



Fractionné

Vous pouvez percevoir votre capital en plusieurs versements successifs. Cet argent pourra être utilisé en fonction de vos besoins et envies.

Vous pouvez choisir un fractionnement ponctuel ou bien un fractionnement programmé (mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel).

OU

RENTE

*Pour connaître l'impact fiscal de ce choix, veuillez vous reporter à l'annexe fiscale.





Pour plus d'informations,
contactez-nous via notre site internet :
www.prestimoine.fr

Prestimoine - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 26 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 942 649 211. APE : 66.22Z. Siège social : 3, avenue Bertie Albrecht, 75008 Paris. Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 25003552 en qualité de courtier d'assurance.

Lazard Frères Gestion - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 14 487 500 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 352 213 599. Siège social : 25, rue de Courcelles, 75008 Paris. www.lazardfreresgestion.fr - Numéro d'agrément AMF : GP-04000068.

Groupama Gan Vie - Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - RCS Paris 340 427 616 - APE : 6511Z - Siège social : 8-10, rue d'Astorg, 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Création : 109 L'agence - Crédits photos : Getty Images.

